

**Mission Permanente
du Royaume du Maroc
Genève**



البعثة الدائمة
للمملكة المغربية
جنيف

**9EME CONFERENCE MINISTERIELLE DE
L'ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE (OMC)**

**DECLARATION DE S.E MONSIEUR MOHAMMED ABBOU
MINSITRE DELEGUE CHARGE DU COMMERCE EXTERIEUR
DU ROYAUME DU MAROC**

ADOPTION DE LA DECISION DE L'ACCESSION DU YEMEN A L'OMC

Mercredi, 04 décembre 2013

Monsieur le Président,

En cette journée historique pour le Yémen, il m'est agréable d'adresser mes chaleureuses félicitations à M. Saadaldeen Bin Taleb, Ministre du Commerce et de l'Industrie du Yémen, ainsi qu'à l'ensemble de la délégation qui l'accompagne.

C'est un moment historique pour le Yémen et pour le Système commercial multilatéral fondé sur des règles. Après un marathon de 13 ans, la ligne d'arrivée vient d'être franchie. Cette accession profitera aussi bien au Yémen qu'à l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC).

L'accession devrait demeurer une priorité stratégique de l'OMC. Parvenir à l'universalité est l'objectif ultime de notre Organisation, parce que l'élargissement du système commercial multilatéral fondé sur des règles est un atout essentiel. L'augmentation du nombre de Membres renforcera encore le rôle que joue l'OMC en assurant la stabilité et la sécurité de l'économie mondiale, en particulier en périodes de crise économique ou financière.

L'ensemble de textes que nous venons d'adopter est le résultat d'un travail technique guidé par une volonté politique de modernisation. C'est une preuve de la capacité des Membres à converger et à préserver un principe de base de l'OMC: la prise de décision par consensus.

Monsieur le Président,

Le processus d'adhésion du Yémen était long et difficile. En effet, treize années se sont écoulées depuis le lancement de ce processus d'accession de ce pays arabe frère, qui n'a jamais cessé de fournir des efforts colossaux pour être au rendez-vous.

Le Maroc félicite le Yémen pour tous les efforts inlassables déployés, qui ont permis d'amener ce processus d'adhésion à sa phase finale.

En dépit de son statut de Pays Moins Avancé (PMA) et malgré les contraintes internes et externes, le gouvernement yéménite a déployé des efforts extraordinaires pour répondre aux exigences de ses partenaires de négociation. Son paquet d'adhésion indique un haut niveau d'ouverture de l'accès au marché des biens et des services, et des efforts fort appréciables pour mettre son régime commercial et son cadre législatif en conformité avec les exigences de l'OMC.

L'accession du Yémen, et donc de tous les PMA, a une valeur systémique particulière parce que c'est une manifestation de la dimension développement de l'OMC.

Monsieur le Président,

Le Yémen sort d'une période de crise et de troubles politiques. Il a négocié un tournant historique en réussissant une transition démocratique satisfaisante. Notre devoir est de l'aider à capitaliser sur cet acquis et à poursuivre sur ce chemin.

Il est clair que l'accession du Yémen permettra une consolidation et une croissance de l'économie nationale, un développement durable, une réduction de la pauvreté mais également et surtout aura une contribution conséquente sur le plan de la sécurité intérieure du pays.

Je voudrais conclure mon propos en renouvelant, au gouvernement et au peuple yéménite frère, l'expression de mes chaleureuses félicitations.

Je vous remercie pour votre aimable attention.